



La zone humide de la Bassée

Une zone humide est un site riche en biodiversité, gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire, stagnante ou courante.

En Île-de-France, le territoire Natura 2000 est concerné à hauteur de 4 % par les zones humides qui abritent des espèces végétales et animales remarquables (poissons, amphibiens, oiseaux).

À l'interface entre l'air, l'eau et le sol, les zones humides ont de nombreuses fonctions régulatrices des écosystèmes comme la dépollution des nappes phréatiques. De plus, par leur capacité à absorber les précipitations, elles participent à réduire les risques d'inondations. Ces zones se sont considérablement réduites depuis le début du XX^e siècle car la région Île-de-France est exposée à une agriculture intensive et à une urbanisation le long des vallées.

La zone humide de la Bassée, vaste plaine alluviale inondable de la vallée de la Seine, occupe plus de 30 000 hectares entre Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne) et Romilly-sur-Seine (Aube).

Le territoire de la Bassée, fortement lié à la dynamique du fleuve, abrite

une mosaïque de milieux naturels et semi-naturels (présence d'activités humaines) d'une grande richesse floristique et faunistique. En effet, de nombreuses espèces rares ou en danger se développent ainsi sur le site ou le fréquentent, contribuant à lui donner une forte valeur patrimoniale. Des habitats naturels remarquables, représentés notamment par des secteurs préservés de forêts alluviales, subsistent également sur ce site.

Afin de préserver cette richesse, la Bassée a fait l'objet de la désignation, sur une partie de son territoire, de deux sites Natura 2000 : le Site d'Importance Communautaire (SIC) "la Bassée" au titre de la directive "Habitats" qui oblige à prendre les mesures appropriées pour éviter la pollution ou la détérioration des habitats et les perturbations significatives des oiseaux, et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) "Bassée et plaines adjacentes" au titre de la directive "Oiseaux" qui a pour objet la protection des toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des états membres.



À 1 heure de Paris

- Accès direct par l'autoroute A5 : sortie 17 (Forges), sortie 18 (Marolles)
- Réseau SNCF : Paris-Gare de Lyon
- > Gare de Montereau-fault-Yonne

Les coteaux de la Bassée

- Longueur du circuit : 8,5 km
- Durée de la randonnée : 3 heures
- Difficulté : facile
- Coordonnées GPS : Long. E 3°06'6" - Lat. N 48°41'02"



10, rue Jean Jaurès - 77130 Montereau-fault-Yonne
Tél. 01 64 32 07 76 - Email: tourisme@paysdemontereau.fr

Rejoignez-nous sur

www.paysdemontereau.fr/tourisme

ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE N°07

Les coteaux de la Bassée

Courcelles-en-Bassée

Mars 2017 • Crédits photos : CCPM - Photos nature ; © T. Jourdain - P. Gourdain - F. Asara • Source documentaire : les Amis du Patrimoine • Ne pas jeter sur la voie publique



MONTEREAU ET SES ENVIRONS



8,5 km



Courcelles-en-Bassée

Située sur le versant d'un coteau verdoyant, Courcelles-en-Bassée est une commune rurale avec de grandes fermes comme celles de Bailly ou de la Grande Vente. Le village offre un superbe point de vue sur la plaine de la Bassée et la vallée de la Seine.

Église Saint-Martin (vers le XVIII^e et la fin du XX^e siècles)

C'est une modeste construction rurale d'une seule nef voûtée en berceau. L'édifice renferme une magnifique chaire à prêcher dont l'escalier et la cuve sont constitués de 13 panneaux en bois sculpté provenant d'un retable de la Renaissance du XVI^e siècle.

Vous pourrez aussi admirer une statue du Saint patron de la paroisse en bois polychrome du XVIII^e siècle et une grande huile sur toile du peintre Bodem représentant la Cène (XIX^e siècle).

Gare de Noslong-Marolles

Construction typique SNCF de la ligne Flamboin-Montereau ouverte en 1848 et réservée aujourd'hui au fret.

Mairie (fin du XIX^e siècle)

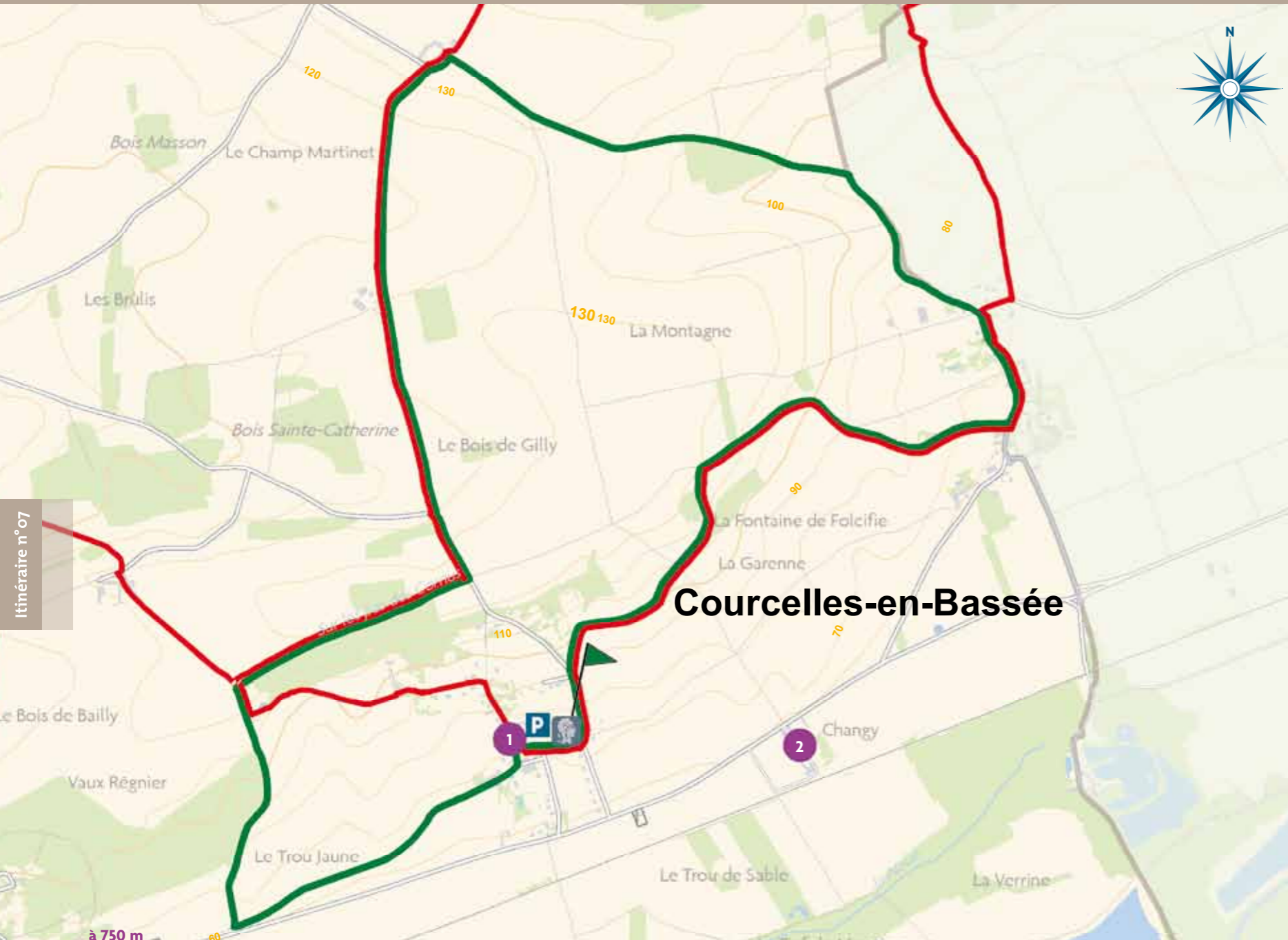
Le bâtiment, situé au fond d'une allée d'arbres, constitue une maison rurale typique de cette époque.

Ferme de Changy

C'est, avec les communs, le seul vestige de l'ancien château, mentionné dès 1204 comme résidence de Philippe de Courcelles, seigneur du fief de Changy.



Les coteaux de la Bassée



Itinéraire n° 07

Courcelles-en-Bassée



Azura commun



Bergeronnette printanière



Flambée et demi-deuil



Mouette rieuse



Héron cendré



Fuligules



Grèbe huppée

Sites remarquables

- 1** Église Saint-Martin
- 2** Ferme
- 3** Gare de Noslong

Itinéraire conseillé

En direction de la Garenne
Départ-arrivée :
Parking de la Mairie
Suivez le balisage vert

Hébergement Restauration

Le guide des hébergements et de la restauration est disponible à l'Office de Tourisme ou sur : www.paysdemontereau.fr/tourisme

Paysage

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels, terrestres ou marins, identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels. Il vise à préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines à

l'échelle de l'Union Européenne en instaurant un ensemble cohérent de sites naturels remarquables appelés "sites Natura 2000", tout en tenant compte des exigences économiques sociales et culturelles. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites.

